

Rapport d'activité | 2012



SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

La Mission Opérationnelle Transfrontalière : un outil évolutif au service des porteurs de projets	3
Les origines et le fonctionnement	3
Vers la transformation de la MOT en Groupement d'Intérêt Public	3
Rappel des principaux axes de travail	4

PARTIE 1 : VIE DE L'ASSOCIATION 5

1.1 Les instances	5
1.2 Les adhérents	6
1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les Ministères	6
1.3.1 Caisse des Dépôts	6
1.3.2 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale	7
1.3.3 Ministère des Affaires étrangères	8
1.3.4 Ministère de l'Intérieur	8
1.3.5 Contacts avec d'autres ministères	9

PARTIE 2 : COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU 10

2.1 Communication générale	10
2.1.1 Newsletter « L'actualité transfrontalière »	10
2.1.2 Refonte du site Internet	10
2.2 Les services et ressources dédiés aux adhérents	11
2.2.1 L'espace adhérents, les ressources dédiées et la diffusion d'informations	11
2.2.2 L'avancement du centre de documentation	12
2.2.3 Le service « bon-à-tirer »	13
2.2.4 La Plateforme des techniciens	13
2.2.5 Le Groupe de travail « Energies renouvelables »	13
2.3 Conférences et séminaires	14
2.3.1 Séminaire dans le cadre du projet « Reprise transfrontalier d'entreprises », 21 juin 2012	14
2.3.2 Conférence européenne sur la coopération intelligente, 25-26 juin 2012, CECICN	14
2.3.3 Conférence européenne sur le renforcement des capacités, 10 juillet 2012, TEIN/MOT/ARFE	14
2.3.4 Atelier Open Days, 9 octobre 2012, MOT	15
2.3.5 Conférence « Territoires transfrontaliers, politiques régionales et nationales : quelle coordination à l'horizon 2014-2020 », 24 octobre 2012, MOT	15
2.3.6 Séminaire sur l'observation des territoires transfrontaliers, 10 décembre 2012, MOT/DATAR/FNAU	16
2.3.7 Intervention dans des conférences et formations	16

SOMMAIRE (SUITE)

PARTIE 3 : STRATEGIES D'ENSEMBLE **18**

- 3.1 Appui technique à la redéfinition de la politique transfrontalière aux frontières françaises 18
- 3.2 EUROP'ACT : Etude « Articuler la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières » 18
- 3.3 Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières 19
- 3.4 EUROP'ACT : Sessions d'informations « Informer les acteurs locaux aux frontières pour faciliter le choix des montages opérationnels transfrontaliers » 20

PARTIE 4 : ASSISTANCE AUX PORTEURS DE PROJETS **21**

- 4.1 Etude sur les flux de travailleurs frontaliers entre la Champagne-Ardenne et la Wallonie 21
- 4.2 Etude et animation sur les apports de la coopération avec l'Italie pour les territoires frontaliers de Provence-Alpes-Côte d'Azur 22
- 4.3 Elaboration d'un plan stratégique pour le développement durable du territoire transfrontalier de l'Arc jurassien 23
- 4.4 Assistance GECT : Alpi Marittime – Mercantour 23
- 4.5 Assistance GECT : Espace Mont-Blanc 23

PARTIE 5 : ACTIVITÉS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES **24**

- 5.1 **Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe 2014/2020** 24
 - 5.1.1 Contributions et prises de position de la MOT 24
 - 5.1.2 Participation à la révision du règlement communautaire relatif au GECT 25
- 5.2 **Echanges d'expériences et de bonnes pratiques, capitalisation** 25
 - 5.2.1 La Plateforme des GECT du Comité des Régions 25
 - 5.2.2 La Plateforme de Budapest 25
 - 5.2.3 Le CESCO en Hongrie 26
 - 5.2.4 L'Initiative France-Hongrie 26
 - 5.2.5 Le réseau TEIN 26
 - 5.2.6 Autres partenariats et rencontres 27
- 5.3 **Représentation des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière** 27
 - 5.3.1 Le réseau CECICN 27
 - 5.3.2 L'alliance stratégique avec l'ARFE 28
 - 5.3.3 La Commission européenne 28
 - 5.3.4 Le Parlement européen 29
 - 5.3.5 Le Comité des Régions 29
 - 5.3.6 Le Conseil de l'Europe 29
- 5.4 **Coopération internationale** 29

PRINCIPALES CONCLUSIONS **31**

ANNEXES **32**

- Annexe 1 : Membres du conseil d'administration 32
- Annexe 2 : Carte des adhérents de la MOT 34
- Annexe 3 : Carte des GECT en Europe 35

INTRODUCTION

≡ La Mission Opérationnelle Transfrontalière : un outil évolutif au service des porteurs de projets

Les origines et le fonctionnement

En avril 1997, à l'initiative de la DATAR et avec le soutien de la Caisse des Dépôts et du Ministère de l'Équipement, un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) a créé la Mission Opérationnelle Transfrontalière sous la forme, dans un premier temps, d'une coordination interministérielle.

A partir de 1998, la MOT s'est positionnée comme une plateforme d'échanges pour les acteurs de la coopération. Elle est devenue une association chargée de mettre en réseau les porteurs de projets. Cette double légitimité de la MOT (comité de pilotage interministériel et association) lui permet de mettre en œuvre un dialogue permanent entre les autorités nationales et communautaires et les porteurs de projets locaux.



Vers la transformation de la MOT en Groupement d'Intérêt Public

Si le CIADT du 15 décembre 1997 avait chargé la DATAR de donner à la MOT une structure propre sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), la création du GIP a été jusqu'à présent différée, faute de base juridique satisfaisante.

L'importante réforme législative des GIP qui s'est achevée en mai 2011 (loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit), afin de simplifier et d'unifier leur régime, met fin à cette situation en permettant de transformer l'association en GIP.

L'année 2012 a permis de finaliser la convention constitutive du GIP suite à la parution au premier trimestre des décrets d'application de la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit relatifs au GIP. Après consultation de son réseau, le bureau de la MOT a finalisé un projet de convention constitutive approuvé lors de l'assemblée générale du 4 avril 2012 ainsi qu'un calendrier permettant un dépôt du dossier de création du GIP en 2013.

Courant avril 2012, ce projet a été envoyé aux adhérents et futurs membres du GIP afin de recueillir leur intention d'y adhérer. A l'occasion du bureau du 3 octobre 2012, il a été constaté que la quasi-totalité des adhérents de la MOT a manifesté son intention d'adhérer au GIP.

Les partenaires fondateurs de la MOT (DATAR, Caisse des Dépôts, plusieurs ministères français) ont confirmé leur soutien à ce projet lors de ce bureau. Des ajustements entre ces partenaires doivent encore être effectués avant d'arrêter une version définitive de la convention constitutive du GIP. C'est pourquoi les membres nationaux du bureau de la MOT ont décidé de poursuivre leurs travaux en interministériel afin de finaliser la participation de l'Etat, qui doit être transcrite dans la version finale de la convention constitutive du GIP (liste des membres, répartition des sièges).

Une telle transformation présentera l'avantage :

- ≡ De remplir les objectifs initialement fixés par le CIADT en passant au statut GIP à moyens humains et financiers constants (par la reprise de l'équipe technique et de ses activités) ;
- ≡ De doter l'ensemble des acteurs de la coopération transfrontalière d'un outil de suivi et d'analyse des politiques et des projets transfrontaliers ;
- ≡ De clarifier le rôle respectif des ministères et des collectivités locales au sein de la MOT, tout en conservant les collectivités territoriales étrangères parmi ses membres, et en proposant aux autres Etats de siéger au sein d'un collège des Etats ;
- ≡ de gagner en visibilité nationale et européenne, en devenant la première structure de ce type en Europe.

Rappel des principaux axes de travail

Appui aux acteurs de la coopération transfrontalière

- ≡ Mise en réseau, échanges, capitalisation, transfert de bonnes pratiques
- ≡ Information et diffusion de la connaissance
- ≡ Identification des besoins, remontée vers le niveau national
- ≡ Assistance aux porteurs de projets

Aide à la définition et à la mise en œuvre de la politique transfrontalière aux différentes échelles

- ≡ Appui technique à la définition de la politique transfrontalière de la France
- ≡ Observation des territoires transfrontaliers

Ouverture européenne et internationale

- ≡ Echanges d'expériences et de bonnes pratiques, capitalisation
- ≡ Représentation des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière
- ≡ Coopération internationale

PARTIE 1 : VIE DE L'ASSOCIATION

1.1 Les instances

La quinzième assemblée générale de la MOT a rassemblé, le 4 avril 2012 à Paris, près de 100 personnes, élus et techniciens, membres ou partenaires de la MOT, pour échanger autour des projets et des activités de la MOT. Présidée par Michel Delebarre, cet événement a été marqué par l'adoption du projet de transformation de la MOT en GIP (cf. Introduction). L'assemblée générale a par ailleurs procédé au vote du programme triennal 2012-2014 et du programme de travail de l'année 2012¹.

Les instances se sont conclues par une soirée culturelle avec la projection d'un film intitulé "La frontière intérieure", en présence de ses réalisateurs, Simon Brunel et Nicolas Pannetier. Ce film, dressant le portrait de sept frontaliers vivant le long des frontières de l'ancien Rideau de fer, a été l'occasion de riches échanges sur la notion de frontière.

Deux conseils d'administration se sont tenus les 4 avril et le 14 novembre 2012, ainsi que cinq bureaux les 7 mars, 4 avril, 11 juillet, 3 octobre et 14 novembre 2012. La composition du bureau est la suivante :

- ≡ **Président** : Michel Delebarre, Ancien Ministre d'Etat, Sénateur-Maire de Dunkerque, Président de la Plateforme de suivi Europe 2020 du Comité des Régions, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale
- ≡ **Vice-président** : Alain Lamassoure, Député européen
- ≡ **Vice-présidente** : Martine Aubry, Maire de Lille, Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine et de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
- ≡ **Vice-président** : Joël Giraud, Député-maire de l'Argentière-la-Bessée, Vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ≡ **Vice-président** : Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Vice-président d'Annemasse Agglo
- ≡ **Vice-présidente** : Nawel Rafik-Elmrini, Conseillère Communautaire, Adjointe au Maire de Strasbourg, Communauté Urbaine de Strasbourg
- ≡ **Vice-président** : André Rossinot, Président du Pôle métropolitain du Sillon Lorrain, Maire de Nancy, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy
- ≡ **Trésorier** : Marthe Steffann, Caisse des Dépôts (jusqu'en août 2012), remplacée par Frédéric Sabbatier, Caisse des Dépôts (depuis août 2012)
- ≡ **Secrétaire** : Michel Charrat, Président du Groupement transfrontalier européen
- ≡ **Observateur** : Charles Buttner, Président du Conseil Général du Haut Rhin
- ≡ **Observateur** : Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, Députée européenne
- ≡ **Directeur Général** : Jean Peyrony

L'équipe technique

A la fin de l'année 2012, l'équipe technique est composée d'un directeur général, un secrétaire général, deux responsables, quatre chargés de mission et une assistante de direction. L'année 2012 a été marquée par



Michel Delebarre
Ancien Ministre d'Etat
Sénateur, Maire de
Dunkerque
Président de la MOT
Président de la Plateforme
de suivi Europe 2020 du
Comité des Régions

¹ Le programme triennal 2012-2014 et le programme de travail 2012 peuvent être consultés sur l'« Espace Membres » du site Internet de la MOT www.espaces-transfrontaliers.eu

l'arrivée en décembre d'un nouveau chargé de mission, Jonathan Boudry, par la présence de Sophie Valette jusqu'en mai en remplacement d'un congé maternité et par deux contrats à durée déterminée ponctuels d'un mois chacun pour deux chargés de mission, Joan Lloret-Salvo (études) et Fabien Quédé (centre de documentation).

1.2 Les adhérents

A la fin de l'année 2012, l'Association compte 60 adhérents (cf. carte des adhérents en annexe).

Cinq nouveaux organismes sont devenus membres en 2012 :

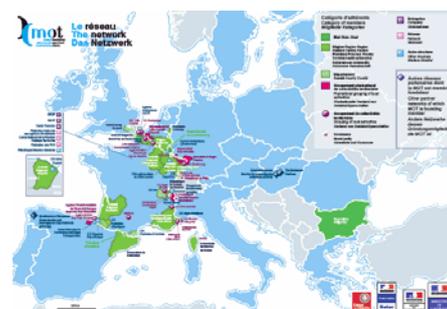
- ≡ La Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque devenue en décembre 2012 Agglomération Sud Pays Basque
- ≡ Le Conseil Régional Alsace
- ≡ Le Conseil Général de Haute-Savoie
- ≡ Electricité Réseau Distribution France (ERDF)
- ≡ La Métropole Nice Côte d'Azur

Un organisme est devenu membre en 2012, à la place d'un ancien membre de la MOT :

- ≡ Pôle Emploi Direction Générale (avant : Pôle Emploi Rhône Alpes)

Six adhérents ont quitté le réseau : l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG), l'ADZM (Roumanie), l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée, la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne et la Commune de Coustouges.

Au cours de l'année, de nombreux contacts ont également été pris avec des adhérents potentiels.



1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les Ministères

1.3.1 Caisse des Dépôts

Le représentant de la Caisse des Dépôts (membre de droit de l'Association), également trésorier de la MOT, a participé étroitement aux décisions prises lors des instances et est associé à une grande partie des actions de la MOT.

En 2012, le partenariat de la MOT avec la Caisse des Dépôts a porté sur :

- ≡ L'organisation d'une démarche pilote visant à développer un dispositif d'accompagnement pour faciliter la reprise transfrontalière d'entreprises sur la frontière franco-allemande. La région frontalière entre la Sarre et la Lorraine a été identifiée comme site pilote, afin d'établir une approche transposable et adaptable à d'autres territoires frontaliers.



La démarche s'articule autour de trois ateliers : trouver l'entreprise à reprendre ou le repreneur potentiel (Atelier 1), accompagner le nouvel acquéreur dans ses démarches (Atelier 2). Ce deuxième atelier a eu lieu à Forbach le 21 juin 2012 (cf. 2.3.1). Un troisième séminaire sera organisé en 2013 à Paris sur le thème « Entreprises et développement économique transfrontalier », élargi à l'ensemble des frontières françaises.

- ≡ La participation à un séminaire de sensibilisation Europe organisé le 31 mai 2012 à Bordeaux par la Caisse des Dépôts Direction interrégionale Sud-ouest sur le thème « Les outils de financements européens au service des régions Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes. L'intervention de la MOT a notamment porté sur les programmes européens de coopération territoriale.
- ≡ La participation par vidéoconférence au séminaire de sensibilisation sur les outils de financements européens au service de l'inter région Outre-mer organisé le 2 octobre 2012 par la Caisse des Dépôts Outre-Mer. L'intervention de la MOT a porté sur les programmes européens transfrontaliers et transnationaux en Outre-mer.
- ≡ La mise à disposition d'un bureau de passage de la MOT à Bruxelles dans les locaux de la représentation permanente de la Caisse des Dépôts auprès des institutions européennes, qui a accueilli notamment plusieurs réunions de la CECICN (cf. 5.3.1).

1.3.2 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)

La MOT a été en contact étroit avec la DATAR tout au long de l'année 2012 dans le cadre de ses instances et de manifestations diverses ainsi que pour lui apporter des réponses techniques sur des questions ponctuelles.

En 2012, aux côtés de la DATAR :

- ≡ La MOT a participé au Conseil de l'Observatoire des Territoires de la DATAR, le 17 octobre 2012 à Paris.
- ≡ Elle a participé au groupe de travail « coopération transfrontalière » du CRSN (Cadre de référence stratégique national), le 9 février et le 13 avril 2012 à Paris.
- ≡ La MOT a alimenté la DATAR en informations sur les besoins des territoires transfrontaliers et a transmis les opinions des membres de son réseau, par le biais de ses consultations et prises de position sur le Cadre Stratégique Commun et l'Accord de Partenariat.
- ≡ La MOT a fourni à la DATAR des éléments de contexte en vue de la publication de la circulaire sur les diagnostics territoriaux stratégiques afin d'intégrer dans cet exercice une fiche sur les territoires transfrontaliers.
- ≡ La MOT a apporté un appui technique à la redéfinition de la politique transfrontalière française et a activement participé à la préparation, en France, de la programmation 2014-2020 (cf. 3.1).
- ≡ Elle a préparé le programme des Ateliers internationaux de l'Aménagement du territoire, les 20-21 septembre 2012, qui ont porté sur la coopération transfrontalière et ont réuni une vingtaine de participants de 8 pays différents ; elle y a effectué une présentation sur les GECT (cf. 5.2.6),
- ≡ Elle a organisé l'événement et est intervenue lors de la Conférence internationale sur la coopération transfrontalière à Oradea en Roumanie, le 27 septembre 2012 (cf. 5.2.4).



1.3.3 Ministère des Affaires étrangères

En 2012, le partenariat de la MOT avec le Ministère des Affaires étrangères, DAECT (Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales), a porté sur :

- ≡ un appui aux acteurs de la coopération transfrontalière,
- ≡ une poursuite de l'ouverture européenne et internationale des acteurs du transfrontalier aux frontières françaises.

Le 1^{er} juin 2012 la MOT a été certifiée du label d'expertise internationale des collectivités territoriales 2012-2014 « PACT2 » pour la thématique de la coopération transfrontalière.

Au second semestre, la MOT a été accueillie par la Ministère des Affaires étrangères pour sa conférence « Territoires transfrontalières, politiques régionales et nationales : quelle coordination à l'horizon 2014-2020 » qui a eu lieu le 24 octobre 2012 à Paris (cf. 2.3.5).



La MOT a par ailleurs poursuivi son partenariat avec le Cabinet du Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes. En octobre, Michel Delebarre a rencontré le Ministre Bernard Cazeneuve. Les travaux ont notamment porté sur :

- ≡ l'information et la diffusion de la connaissance ainsi que la mise en réseau des acteurs de la coopération transfrontalière,
- ≡ un renforcement des outils de communication à destination des collectivités territoriales.

L'Ambassadeur pour les Commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières continue à être associé aux instances de la MOT et ses travaux. Dans ce contexte, la MOT a animé des échanges de vue dans le cadre du séminaire sur la gouvernance des coopérations transfrontalières Wallonie/Champagne-Ardenne qui a eu lieu le 20 mars 2012 à Bruxelles, organisé par l'ambassade de France en Belgique.

1.3.4 Ministère de l'Intérieur

En 2012, le partenariat de la MOT avec la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) a porté sur : la révision du règlement européen 1082/2006 relatif au GECT et la préparation des règlements européens 2014-2020 (via notamment la diffusion de l'avis du Comité des Régions de février 2012 sur la proposition de révision du règlement GECT).

La DGCL a été associée à l'organisation d'un atelier sur la gouvernance multi-niveaux de la coopération et le rôle des Etats dans le soutien à la coopération transfrontalière, lors de la conférence de la CECICN les 25 et 26 juin à La Corogne, Espagne (cf. 2.3.2).



La MOT a également :

- ≡ participé aux travaux et réunions de la plateforme des GECT du Comité des Régions, afin de relayer au niveau européen les pratiques et réflexions du réseau de la MOT,
- ≡ suivi la mise en œuvre du 3ème protocole additionnel à la Convention-cadre de Madrid (Groupement Euro-régional de Coopération) ouvert à la signature des Etats par le Conseil de l'Europe,
- ≡ participé à des réunions permettant de présenter le cadre juridique de la coopération transfrontalière française : en février 2012, la MOT a participé à la réunion des autorités d'approbations des GECT aux frontières hongroises au cours de laquelle elle a présenté la pratique française d'approbation des GECT ; en septembre 2012, elle a présenté, dans le cadre d'un séminaire européen organisé par la DATAR (cf. 1.3.2), le cadre juridique aux frontières françaises et le régime des GECT.

La MOT a également rencontré à plusieurs reprises (6 juillet et 3 août 2012) des représentants de la **Direction de la modernisation et de l'action territoriale du Ministère de l'Intérieur** afin d'aborder les perspectives de collaboration entre cette direction et la MOT, notamment dans le contexte de la décentralisation et du repositionnement des services de l'Etat déconcentrés, de la préparation de la prochaine période de programmation 2014-2020.

1.3.5 Contacts avec d'autres ministères

Dans le contexte de la transformation de la MOT en GIP, la MOT a pris contact avec plusieurs ministres :

- ≡ le Ministre de l'Economie et des Finances,
- ≡ la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique,
- ≡ la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie,
- ≡ le Ministre délégué des Transports, de la Mer et de la Pêche,
- ≡ la Ministre de l'Egalité des territoires et du Logement,
- ≡ le Ministre des Outre-Mer,
- ≡ la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche,
- ≡ la Ministre de la Culture et de la Communication,
- ≡ la Ministre des Affaires sociales et de la Santé.

Elle a également contacté le Premier Ministre et a eu une réunion avec le cabinet du Premier Ministre en juillet 2012.

Sur le plan technique, la MOT a eu deux rendez vous avec le **Ministère des Affaires sociales et de la santé** : une première réunion le 9 mars 2012 avec la Directrice des Affaires européennes et internationales du ministère et le secrétaire général adjoint, afin de présenter la MOT et d'examiner les attentes du ministère en matière d'accompagnement ; une deuxième réunion le 11 octobre 2012 (cabinet + services techniques DAEI) afin d'évoquer la situation globale de la coopération transfrontalière sanitaire en France, l'état d'avancement et l'application des différents traités bilatéraux sanitaires entre la France et les pays voisins, et les perspectives de collaboration avec la MOT.

La MOT a enfin été en contact le 28 novembre 2012 avec le directeur de la **Direction Générale de l'Aménagement, du logement et de la Nature (DGALN) du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie**, afin de renouer le fil d'une relation distendue depuis plusieurs années et d'envisager des perspectives de travail en commun pour 2013.

PARTIE 2 : COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU

2.1 Communication générale

La MOT produit de nombreux supports de communication, notamment une newsletter mensuelle et un site Internet-ressource sur la coopération transfrontalière.

2.1.1 Newsletter « L'actualité transfrontalière »

Cette newsletter de quatre pages, consacrée à l'actualité de la coopération transfrontalière en France et en Europe, permet de mettre en avant des projets et territoires locaux (pages 1 et 2), avec une attention particulière portée aux adhérents et membres du réseau de la MOT. Elle informe également sur les activités de la MOT et les actualités européennes (page 3). Enfin, elle donne une vision des principaux faits marquants de la coopération sur les frontières françaises, par le biais d'une revue de presse (page 4).

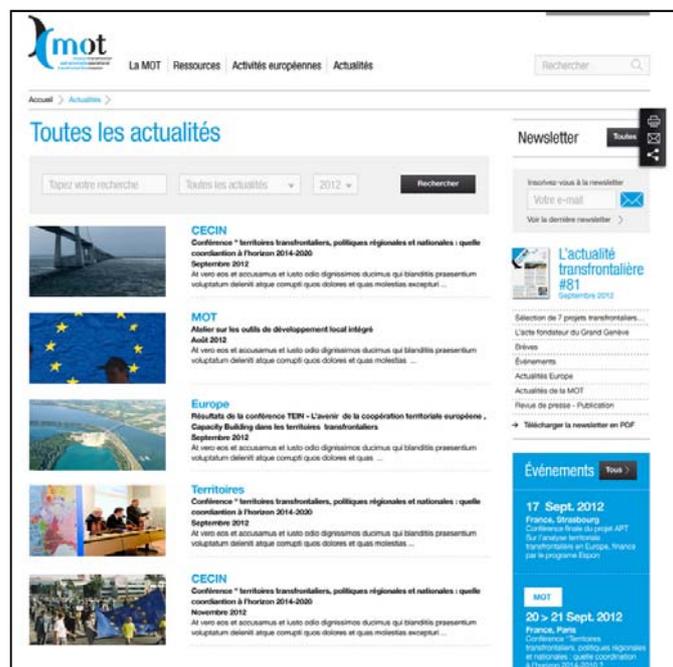
En 2012, la MOT a publié dix newsletters qui ont été diffusées à plus de 6000 contacts en Europe, par voie électronique. Tous les numéros sont produits en français et en anglais, et deux numéros ont été traduits dans une autre langue (en espagnol en janvier, et en italien en février).

2.1.2 La refonte du site Internet

Depuis sa création en septembre 2002, le site Internet de la MOT www.espaces-transfrontaliers.eu est devenu un site de référence sur la coopération transfrontalière. Il met à disposition des acteurs du transfrontalier des contenus et des ressources dédiés.

En 2012, les statistiques de fréquentation du site s'élèvent à 52 851 visites, ce qui correspond à une moyenne de 145 visites par jour.

Suite à la création d'une charte graphique pour la MOT en 2011, une nouvelle version du site Internet, s'inscrivant dans cette nouvelle charte, a été préparée durant toute l'année 2012 (définition d'un cahier des charges,

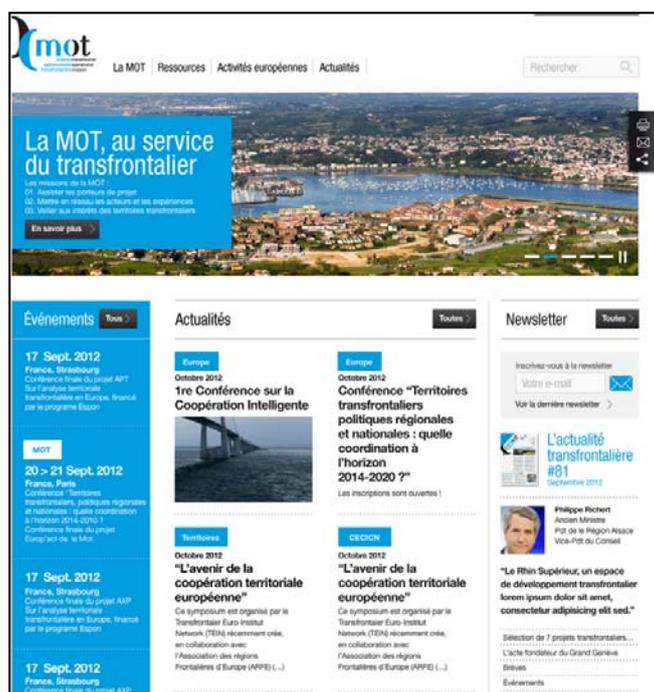


recherche d'un prestataire, lancement du projet et refonte des contenus).
Le nouveau site sera mis en ligne au cours du premier semestre 2013.

Un nouveau design graphique permettra de valoriser cet outil de communication très important pour la MOT et la diffusion des ressources sur le transfrontalier :

L'architecture du nouveau site a été retravaillée et simplifiée, les contenus renouvelés et enrichis. Le nouveau site se structure en trois rubriques :

- ≡ Une rubrique « Ressources » constitue un centre de ressources majeur sur les questions transfrontalières, avec des informations :
 - par accès géographique et types de territoires : les frontières françaises, les frontières européennes, les territoires transfrontaliers, les agglomérations, les espaces naturels et ruraux, les eurorégions, etc.
 - par accès thématique, avec 27 thèmes traités².A partir de ces entrées, le site donnera accès à des fiches descriptives des frontières et des territoires, des fiches projets, des liens Internet, des cartes et documents. D'autres ressources seront mises à disposition comme des informations sur les programmes européens et un important fonds cartographique.
- ≡ Une rubrique « La MOT » mettra l'accent sur les activités, les projets menés par la structure, les événements et groupes de travail organisés.
- ≡ Une rubrique « Activités européennes » mettra en avant les partenariats et les projets menés par la MOT à l'échelle européenne.



2.2 Les services et ressources dédiés aux adhérents

2.2.1 L'Espace adhérents, les ressources dédiées et la diffusion d'informations

Le site Internet de la MOT propose un espace réservé aux membres du réseau. Les informations et documents proposés sur cet espace sont très régulièrement mis à jour :

² Développement économique ; Education, formation, langues ; Emploi ; Energie ; Environnement ; Changement climatique, prévention et gestion des risques ; Inclusion sociale ; Recherche et innovation ; TIC, Services postaux et télécommunications ; Transports ; Culture ; Tourisme ; Sport ; Sécurité, police, justice ; Santé ; Fleuves et rivières ; Agglomérations ; Espaces ruraux et naturels ; Coopération maritime ; Métiers du transfrontalier ; Gouvernance transfrontalière ; GECT et outils juridiques ; Services publics ; Aménagement et équipement ; Urbanisme, habitat, foncier ; Observation.

- ≡ Actualités et événements du réseau,
- ≡ Informations et documents des instances de la MOT,
- ≡ Revues de presse,
- ≡ Rubrique « Séminaires » comprenant les documents de travail non disponibles sur le site grand public,
- ≡ Un centre de ressources (notamment des ressources juridiques).

Des communiqués aux adhérents sont également mis en ligne et envoyés par e-mail au réseau. Ils concernent les actualités importantes du transfrontalier au niveau national et européen. Des revues de presse sur l'actualité transfrontalière aux frontières françaises et sur l'actualité européenne sont diffusées aux adhérents toutes les deux semaines. A noter : tous les articles de presse sont archivés dans une base de données proposant de nombreux critères de recherche. Cette ressource est accessible uniquement aux membres du réseau.

Plus largement, tout au long de l'année, l'équipe de la MOT s'est tenue à la disposition de ses adhérents et partenaires, et plus généralement de toute personne qui en a fait la demande (chercheurs, étudiants ou cabinets d'études), afin d'informer et diffuser de l'information sur la coopération transfrontalière.

2.2.2 L'avancement du centre de documentation

La mise en place d'un centre de documentation spécialisé sur la coopération transfrontalière, entamée en mai 2010 dans les locaux de la MOT, s'est poursuivie tout au long de l'année 2012. La documentation, papier et électronique, s'organise selon trois pôles : « Territoires », «Thèmes » et « Europe ». L'indexation des documents dans des bases de données excel, a été poursuivie et, à la fin de l'année 2012, environ 80% des ressources a été traité. Ce travail fastidieux a été réalisé grâce à l'aide d'un stagiaire.

La vocation du centre de documentation est de valoriser l'ensemble des ressources documentaires accumulées par la MOT depuis sa création et de proposer à un public spécialisé des ressources spécifiques et ciblées sur la coopération transfrontalière, principalement sur les frontières françaises. Il est accessible aux adhérents et financeurs de la MOT, aux services de l'Etat, aux étudiants et aux chercheurs, sur rendez-vous. Il a d'ailleurs fait l'objet de visites d'étudiants-chercheurs en 2012.

La prochaine étape du travail consistera en l'étude de l'acquisition d'un logiciel documentaire, qui pourra être mis en ligne sur le nouveau site Internet de la MOT, par le biais de son « Espace membres ».



2.2.3 Le service « bon-à-tirer »

Le « bon-à-tirer » d'une journée de travail est un service aux membres du réseau introduit en 2011. Il permet aux adhérents (personnes morales) situés aux frontières françaises de bénéficier d'une journée de travail annuelle de l'équipe technique de la MOT. Différents types de conseils peuvent être dispensés : l'intervention dans le cadre de manifestations, un soutien technique au montage de projets etc. En 2012, la MOT a notamment présenté les outils de la coopération transfrontalière sur les frontières franco-belge, franco-suisse, franco-italo-suisse et franco-italienne. Elle a par exemple participé aux réflexions sur la coopération transfrontalière à la frontière franco-espagnole ; rédigé un mémo sur des transferts de compétences potentiels intéressant un territoire frontalier dans le cadre de la décentralisation, et animé un atelier sur les transports collectifs à la frontière franco-allemande. 57 adhérents étaient éligibles à ce service en 2012 avec 63 bons-à-tirer émis (les nouveaux adhérents reçoivent deux bons-à-tirer la première année de leur adhésion). La MOT a reçu 18 demandes de « bon-à-tirer », dont 13 ont été réalisées et 5 demandes ne se sont pas concrétisées.



2.2.4 La plateforme des techniciens

La MOT a lancé en 2011 une nouvelle approche concernant les initiatives favorisant l'échange et le travail commun, la Plateforme des techniciens. Le travail s'est concentré cette année sur le lancement d'un groupe de travail sur les énergies renouvelables (cf. 2.2.5). Lors de la réunion de la Plateforme des techniciens en avril 2012, les événements du réseau ont été préparés collectivement : conférence CECICN, TEIN et Observation des territoires (cf. 2.3). Les échanges ont permis d'appréhender les priorités des différents adhérents et les thématiques de travail qui les intéressent.



2.2.5 Le groupe de travail « Energies renouvelables »

Piloté par l'EURODISTRICT REGIO PAMINA, la première réunion de ce groupe thématique a eu lieu les 29-30 mai 2012 à Lauterbourg. Les participants ont présenté une quinzaine de projets, en mettant en évidence les innovations testées mais aussi les difficultés rencontrées à la croisée des politiques et réglementations de plusieurs pays. Ils ont discuté des enjeux en matière d'énergie dans les territoires transfrontaliers et du lien d'actualité avec les priorités nationales et européennes. Une feuille de route a ensuite été établie, les projets de coopération identifiés et les enjeux transfrontaliers pointés.



2.3 Conférences et séminaires

2.3.1 Séminaire dans le cadre du projet « Reprise transfrontalière d'entreprises », 21 juin 2012

Le 21 juin, un deuxième séminaire s'est tenu à Forbach dans le cadre du projet « Reprise transfrontalière d'entreprises ». Ce projet, piloté par l'Eurodistrict SaarMoselle et la MOT avec le soutien de la Caisse des Dépôts, vise à développer un dispositif d'accompagnement pour faciliter la reprise transfrontalière d'entreprises sur la frontière franco-allemande. Le séminaire du 21 juin a été l'occasion d'aborder les étapes formelles du processus de reprise d'entreprise dans un contexte transfrontalier, traitant des aspects financiers, juridiques, contractuels et fiscaux de la démarche. (cf. 1.3.1)



2.3.2 Conférence européenne sur la coopération intelligente, 25-26 juin 2012, CECICN

La CECICN (Conférence Européenne des Réseaux de Villes Transfrontalières et Interrégionaux) a organisé les 25 et 26 juin 2012, à La Corogne en Espagne, la première conférence sur la Coopération intelligente : « La coopération territoriale accélérateur de l'intégration européenne - Villes et régions, traits d'unions par delà les frontières ». Ce grand événement européen a réuni en Galice près de 400 représentants européens, nationaux et locaux pour porter à tous les niveaux le message qu'il est indispensable de placer la coopération territoriale européenne au cœur de la stratégie UE 2020, de la relance du marché intérieur et de la politique de cohésion. Les représentants européens du Parlement européen et de la Commission européenne ont approuvé les propositions émises par le document stratégique conjoint CECICN/ARFE, et débattu dans les ateliers de travail de la conférence. (cf. 5.3.1) www.cecicn.eu



2.3.3 Conférence européenne sur le renforcement des capacités, 10 juillet 2012, TEIN/MOT/ARFE

Le 10 juillet, la représentation du Land de Baden-Württemberg à Bruxelles a accueilli la conférence « L'avenir de la coopération territoriale européenne : 'Capacity Building' dans les territoires transfrontaliers », organisé par le réseau TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network), en partenariat avec la MOT et l'ARFE. L'événement a réuni une centaine de participants en présence d'interlocuteurs de haut niveau parmi les réseaux partenaires et les institutions européennes. L'événement a mis en avant les nouveaux défis dans le domaine de la professionnalisation des acteurs de la coopération transfrontalière, en promouvant le rôle des Euro-Instituts en tant que catalyseurs de la coopération sur chaque frontière. (cf. 5.2.5) www.transfrontier.eu



2.3.4 Atelier Open Days, 9 octobre 2012, MOT

La MOT a organisé le 9 octobre 2012 un atelier, lors des Open Days, sur le thème : « Construire les territoires transfrontaliers à l'aide des outils de développement local intégré : bonnes pratiques et évolutions pour la période 2014-2020 ». Cet atelier a présenté trois initiatives de développement local de coopération transfrontalière, dans la perspective de la mise en œuvre des instruments CLLD (développement local mené par les acteurs locaux) et ITI (investissement territorial intégré), en lien avec les outils juridiques de la coopération et les futurs programmes Interreg. Les débats se sont appuyés sur des expériences concrètes (Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, Espace Mont Blanc et GECT Pons Danubii (HU-SK)) et une intervention de la DG REGIO.



2.3.5 Conférence « Territoires transfrontaliers, politiques régionales et nationales : quelle coordination à l'horizon 2014-2020 », 24 octobre 2012, MOT

Organisée par la MOT, cette conférence organisée dans le cadre de la conduite d'un projet EUROP'ACT « Articuler la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières » (cf. 3.2) a réuni plus de 200 personnes au Ministère des Affaires étrangères à Paris, le 24 octobre 2012.

Des élus et représentants de la presque totalité des espaces transfrontaliers aux frontières françaises étaient présents. Prenant place à un moment crucial de la préparation de la politique de cohésion 2014-2020, l'affluence a montré à quel point le besoin de mise en réseau entre les acteurs locaux, nationaux et européens est important.

Autour de Michel Delebarre, président de la MOT, et des représentants de l'Etat, de la Commission européenne et du Parlement européen, tous ces acteurs ont affirmé le besoin d'une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans le politique de cohésion 2014-2020.

La conférence a été organisée autour de trois thèmes : rationaliser la gouvernance multi-niveaux de la coopération, placer la coopération au cœur de la programmation 2014-2020 et renforcer la place du développement territorial transfrontalier.

Les acteurs du transfrontalier ont affirmé la nécessité de mieux coordonner le dialogue entre les représentants locaux, régionaux, nationaux et européens et l'importance de mieux tenir compte des réalités transfrontalières dans les stratégies nationales et européennes.

Au niveau national, le rôle de l'Etat, non seulement pour contribuer à résoudre les problèmes transfrontaliers concrets, mais également pour organiser ses propres services centraux et déconcentrés, a été souligné. Il a été également noté le besoin :



- ≡ d'un comité de pilotage interministériel du transfrontalier,
- ≡ de prendre en compte le transfrontalier dans l'Accord de Partenariat français 2014-2020 et d'articuler ce document avec ceux des pays voisins sur les aspects touchant à la coopération.

2.3.6 Séminaire sur l'observation des territoires transfrontaliers, 10 décembre 2012, MOT/DATAR/FNAU

La DATAR, la MOT et la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) ont organisé, en partenariat avec la Ville de Nancy et l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nancéienne, le premier séminaire européen consacré à l'observation des territoires transfrontaliers, le 10 décembre 2012 à Nancy. Cet événement s'inscrivait dans une démarche de longue haleine menée par la MOT depuis sa création, avec la DATAR, la FNAU et les agences d'urbanisme frontalières aux frontières françaises. Les objectifs du séminaire étaient les suivants :

- ≡ Présenter le travail mené par les partenaires sur ce sujet complexe,
- ≡ Montrer pourquoi cette question de l'observation est essentielle pour mener une politique efficace d'aménagement des territoires transfrontaliers,
- ≡ Aborder cette question non seulement sous un angle quantitatif et statistique mais également qualitatif, afin de lutter contre les visions erronées dont les territoires transfrontaliers peuvent être l'objet.

Le rôle des pouvoirs publics (Etats, instituts statistiques, institutions européennes) et leur nécessaire coordination pour permettre la mise en place d'une véritable observation transfrontalière ont été mis en lumière. Au niveau européen, le séminaire a annoncé la création d'un comité stratégique sur l'observation des territoires transfrontaliers, soutenu en France par la DATAR, visant faire dialoguer les démarches nationales d'observation entre les pays.



2.3.7 Interventions dans des conférences et formations

L'équipe de la MOT est très régulièrement sollicitée pour participer à des conférences, séminaires et formations. Elle intervient comme expert de référence pour expliquer les enjeux de la coopération transfrontalière, présenter ses travaux ou traiter de thématiques spécifiques.

Interventions effectuées par la MOT en 2012 :

Titre de l'événement	Date	Organisateur/Lieu	Objet de l'intervention de la MOT
Conférence CERTU – Métropolisation et nouvelles urbanités	31 janvier 2012	CERTU, Lyon	Intervention sur la coopération transfrontalière
Séminaire des autorités d'approbation des GECT en Hongrie et dans les Etats riverains	27 et 28 février 2012	Gouvernement hongrois, Budapest, Hongrie	Intervention au séminaire
Conseil d'Administration d'Initiative France-Hongrie	29 février 2012	INFH, Paris	Intervention sur la coopération INFH-MOT-CESCI
Séminaire COESIONET « New territorial development model : macro-regions and cross-border cooperation »	15 mars 2012	CERI, Paris	Intervention sur la coopération transfrontalière

Assemblée générale du GECT Rába-Duna-Vág	20 mars 2012	GECT Rába-Duna-Vág, Esztergom, Hongrie	Intervention relative au GECT Autorité de gestion du programme INTERREG IVA Grande Région
Séminaire sur la Gouvernance transfrontalière Wallonie/Champagne-Ardenne	20 mars 2012	Ambassade de France, Bruxelles	Animation d'un échange de vues
Réunion de l'Assemblée des Départements de France	27 mars 2012	ADF, Paris	Intervention sur la coopération transfrontalière
Conférence interinstitutionnelle sur le GECT	29 mars 2012	Parlement européen, Comité des Régions, Bruxelles, Belgique	Intervention lors de la conférence
Séminaire d'experts « Fonds de micro-projets en Europe »	29 et 30 mars 2012	REGIO PAMINA, Lauterbourg	Présidence d'une table-ronde
Evénement de consultation sur le Cadre Stratégique Commun	7 et 8 mai 2012	Interact, Bruxelles Belgique	Intervention lors des ateliers de travail
Séminaire sur la « Gouvernance multi-niveaux dans la coopération transfrontalière »	30 mai 2012	Conseil de l'Europe, Innsbruck, Autriche	Intervention en table ronde : Perspectives de la gouvernance transfrontalière en Europe
Séminaire interdisciplinaire « Représenter les frontières »	7 juin 2012	IMERA, Marseille	Cartographie des régions transfrontalières, présentation de l'atlas de la MOT, contexte, méthode, conséquences et usages
Conférence Metrolux « Unpacking cross-border governance »	6 et 7 septembre 2012	Metrolux, Luxembourg	Intervention sur la gouvernance de la coopération transfrontalière
Journée de l'Economie de l'Aquitaine	20 septembre 2012	CECA, Bordeaux	Intervention sur le développement économique en transfrontalier
Ateliers internationaux de l'aménagement du territoire	20 et 21 septembre 2012	DATAR, Paris	Préparation du séminaire et intervention
Evènement Espon-Interact « European Territorial Cooperation Delivering Europe 2020. Focus on Evidence Based Results »	25 septembre 2012	Espon/Interact, Luxembourg	Intervention sur « Developing cross-border strategies – experience and ambition of programmes on French borders »
Réunion du groupe de travail « Territorial cohesion and urban matters » TCUM	27 septembre 2012	TCUM, Bruxelles	Intervention CECICN sur le document stratégique
Conférence internationale « La coopération transfrontalière : Les outils pour une nouvelle dynamique »	27 septembre 2012	Ministère des Affaires étrangères, INFH, Mairie d'Oradea, CESCO, Oradea, Roumanie	Intervention sur le rôle de la MOT et le GECT Hôpital de Cerdagne
57^e Congrès des Fédération française et allemande des associations franco-allemandes	28 septembre 2012	FAFA, Nancy	Introduction d'une table ronde sur la coopération transfrontalière
Commission « Europe » du GART	11 octobre 2012	GART, Paris	Intervention devant la commission
1^{ère} réunion du comité de pilotage du projet INTERREG IV « Vers une nouvelle gouvernance du Parc naturel transfrontalier du Hainaut »	15 octobre 2012	Parc naturel transfrontalier du Hainaut, Bon-Secours	Intervention sur les outils juridiques de la coopération transfrontalière
Symposium EU/US on planning for states and national states	15 et 16 octobre 2012	UCD, Dublin	Intervention sur l'aménagement du territoire en France
Conférence européenne « Les régions métropolitaines transfrontalières en Europe »	19 et 20 novembre	IMEG, Luxembourg	Participation à une table ronde
Première réunion du groupe de liaison transfrontalier du Parlement européen	27 novembre 2012	Groupe de liaison transfrontalier, Bruxelles	Intervention sur le document stratégique de la CECICN
Bureau de la Conférence transjurassienne (CTJ)	7 décembre 2012	CTJ, Besançon	Intervention relative au statut juridique de la CTJ

PARTIE 3 : STRATEGIES D'ENSEMBLE

3.1 Appui technique à la redéfinition de la politique transfrontalière aux frontières françaises

En 2012, la MOT a apporté un appui technique à la redéfinition de la politique transfrontalière française, principalement dans le processus de programmation 2014-2020.

La MOT a alimenté la DATAR en informations sur les besoins des territoires transfrontaliers et a transmis les opinions des membres de son réseau, par le biais de ses consultations et prises de position sur le Cadre Stratégique Commun et l'Accord de Partenariat.

Par ailleurs, la MOT a fourni à la DATAR des éléments de contexte en vue de la publication de la circulaire sur les diagnostics territoriaux stratégiques afin d'intégrer dans cet exercice une fiche sur les territoires transfrontaliers.

Enfin, la MOT a participé aux groupes de travail organisés par la DATAR en vue du démarrage du processus 2014-2020 (notamment un atelier sur l'évaluation ex ante des programmes opérationnels de la coopération territoriale européenne). La MOT fait partie de l'Instance nationale de préparation de l'Accord de Partenariat dans le collège « Société civile » et participe à ses réunions. (cf. 1.3.2)

3.2 EUROP'ACT : Etude « Articuler la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières »

La MOT a bénéficié d'une subvention du programme d'assistance technique nationale EUROP'ACT afin de réaliser un guide méthodologique « Articuler la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières ».

Ce travail s'inscrit dans le contexte de l'élaboration du cadre de la politique de cohésion 2014-2020 et de définition de la politique transfrontalière française. Les conclusions de ce travail sont destinées aux collectivités territoriales, aux services de l'Etat, aux instances des programmes, et de manière générale, à l'ensemble des acteurs de la coopération transfrontalière, et ont vocation à contribuer à l'amélioration de ce dispositif aux frontières françaises.

Initié en juin 2011, le projet a été finalisé en 2012 et s'est déroulé en trois phases : la proposition de ressources méthodologiques (août 2011 - février 2012), l'expérimentation du cadre méthodologique à la frontière franco-italienne (février - juin 2012), l'élaboration du guide méthodologique (juillet - novembre 2012).



Cette étude est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme Europ'Act. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.

Au cours de l'année 2012, ont été réalisés :

- ≡ Le restant des entretiens de terrain avec les acteurs de la coopération transfrontalière aux frontières françaises ;
- ≡ Un séminaire franco-italien à Nice, le 6 juin entre les partenaires nationaux et régionaux, ayant comme objectif d'appuyer l'élaboration d'une stratégie de coopération transfrontalière franco-italienne ;
- ≡ Une consultation du réseau de la MOT sur les recommandations formulées ;
- ≡ La finalisation du guide méthodologique ;
- ≡ La conférence finale de restitution, organisée le 24 octobre à Paris au Centre de Conférences du Ministère des Affaires étrangères (cf. 2.3.5).

Le guide méthodologique présente un diagnostic de la coopération sur l'ensemble des frontières françaises, un diagnostic transversal général, puis une série de recommandations visant à améliorer le cadre de mise en œuvre de la coopération transfrontalière. Il se base notamment sur près de 75 entretiens, menés par la MOT en 2012, avec 143 acteurs majeurs de la coopération transfrontalière sur les frontières françaises. Le guide méthodologique est disponible sur le site Internet de la MOT.

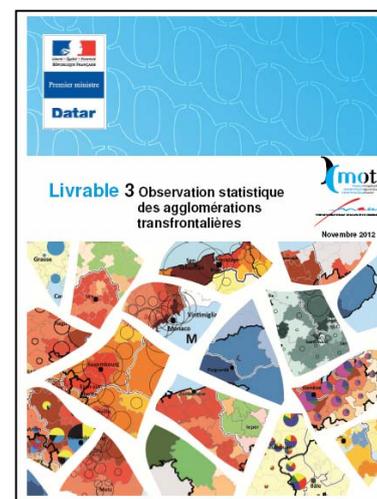


3.3 Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières

A la demande de la DATAR, la MOT et la FNAU avaient mené en 2010 une étude sur l'observation statistique des territoires transfrontaliers. Cette étude faisait suite à une étude expérimentale achevée en 2006, produite par la MOT pour la DATAR, et qui portait sur trois sites : Genève, Longwy et Dunkerque.

L'étude menée en 2012 a porté sur dix sites transfrontaliers³, représentant sept frontières. Elle s'est attachée à :

- ≡ identifier des thématiques prioritaires pour comprendre le fonctionnement des espaces transfrontaliers, et les décliner en indicateurs,
- ≡ définir une méthodologie pour collecter et traiter les données statistiques, les rendre comparables et les harmoniser (ce travail ayant abouti à une centaine de cartes),
- ≡ produire une analyse globale des dix sites ainsi qu'une analyse, indicateur par indicateur, afin de comparer leur fonctionnement,
- ≡ d'analyser et comprendre, à travers les indicateurs utilisés, le fonctionnement spécifique de ces territoires à forts enjeux de développement,
- ≡ produire des recommandations pour mettre en réseau les instituts statistiques dans les zones frontalières,
- ≡ impliquer les Etats voisins de la France dans la coordination des structures concernées,



³ Dunkerque-Flandres Occidentale, Lille-Kortrik-Tournai, Luxembourg, Sillon Lorrain, Strasbourg, Bâle, Genève, Nice, Espace Catalan, Pays basque.

- ≡ sensibiliser la Commission européenne à cet enjeu européen pour une meilleure connaissance de ces espaces de « couture » et de jonction entre les Etats,
- ≡ créer un référentiel solide de données et de maillages géographiques⁴, ainsi qu'un protocole pérenne de collecte des données, allant du producteur de données jusqu'au niveau national. Ces éléments constituent le référentiel qui sera disponible sur le site Internet de l'observatoire des territoires de la DATAR dès 2013. La partie relative à l'analyse fera quant à elle l'objet d'une publication sur la partie publications en ligne du site internet de la DATAR.

3.4 EUROP'ACT : Sessions d'informations

« Informer les acteurs locaux aux frontières pour faciliter le choix des montages opérationnels transfrontaliers »

En mai 2012 la MOT a déposé, auprès du programme EUROP'ACT 2007-2013, une demande de subvention portant sur l'organisation de cinq sessions d'information sur les montages opérationnels des projets transfrontaliers aux frontières françaises. Le projet a été approuvé en juin 2012 pour une mise en œuvre entre octobre 2012 et décembre 2013.



Contexte

Les propositions de règlements européens pour la politique de cohésion 2014-2020 ont été publiées en octobre 2011. Elles comportent un règlement spécifique pour la coopération territoriale et un règlement portant révision du règlement GECT de 2006. Ce nouveau « paquet législatif européen » ainsi que les documents de programmation seront adoptés dans le courant de l'année 2013, ce qui en fait une année charnière pour la préparation de la nouvelle période de programmation européenne.

Objectifs du projet

- ≡ Sensibiliser et informer les acteurs locaux de la coopération transfrontalière sur les outils disponibles, ainsi qu'à la méthodologie de choix et de développement d'un outil de coopération,
- ≡ Permettre un échange entre tous les acteurs du transfrontalier de part et d'autre des frontières,
- ≡ Organiser en 2013 cinq sessions d'information déclinées par frontière sur les montages opérationnels transfrontaliers,
- ≡ Elaborer des documents d'aide à la décision propre à chaque frontière sur la base des données recueillies,
- ≡ Apporter un éclairage sur l'outil GECT et les opportunités offertes par les nouveaux règlements (financement d'opérations de développement local, d'investissements territoriaux intégrés transfrontaliers).

⁴ Composé de fiches thématiques indicateur par indicateur (précisant sa définition, son mode de calcul, sa pertinence, une analyse synthétique, sa collecte et les difficultés liées, des préconisations).

PARTIE 4 : ASSISTANCE AUX PORTEURS DE PROJETS

4.1 Etude sur les flux de travailleurs frontaliers entre la Champagne-Ardenne et la Wallonie

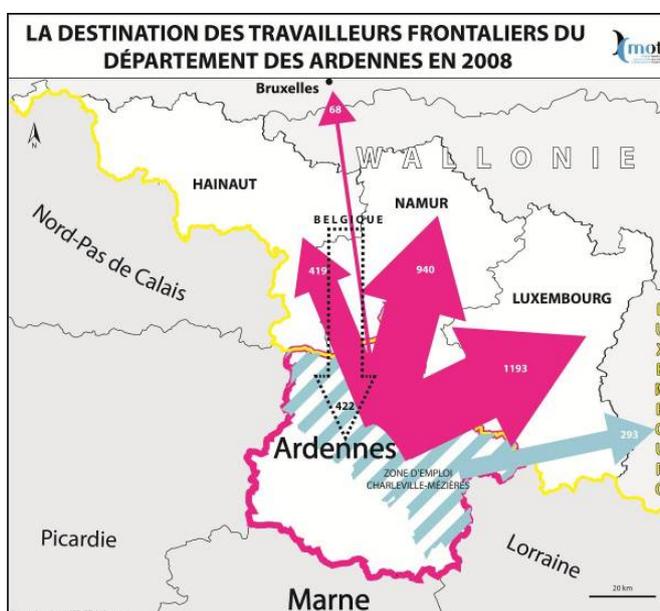
Cette étude sur la mobilité frontalière entre la France et la Belgique et, plus particulièrement entre le département des Ardennes et la Wallonie, visait à fournir aux services de l'emploi français et wallons, une connaissance fine des mouvements de travailleurs entre les zones frontalières du département des Ardennes, des provinces de Hainaut, de Namur et du Luxembourg. Ces informations doivent permettre de définir des plans d'actions adaptés aux bassins d'emplois ardennais et wallons, l'objectif étant de faciliter la mobilité géographique et professionnelle des travailleurs et de répondre aux besoins des entreprises en termes d'information, de conseil, d'assistance, de fourniture de prestations et de recrutement.

Une cinquantaine de cartes et de nombreux schémas et graphiques ont été réalisés, à l'attention des acteurs locaux et des professionnels de l'emploi, pour leur permettre de disposer d'une analyse socio-économique du territoire transfrontalier, présentant les spécificités démographiques de la population (âge, sexe, niveau de formation, niveau de qualification, catégorie socio-professionnelle, etc.) et la nature de l'activité exercée (salarie, employeur, nature du contrat de travail, durée du contrat, secteur d'activité).

Le travail a également exploré les questions du marché du travail, dans sa dimension frontalière et transfrontalière (caractéristiques, acteurs, demandes etc.) et notamment la question relative aux flux de travailleurs frontaliers, jusque là très méconnus sur cette portion de la frontière franco-belge.

De plus, le travail a porté sur l'analyse comparée des services de l'emploi de part et d'autre de la frontière, prenant en compte leurs évolutions récentes. La question relative à la formation professionnelle a également été traitée.

Enfin, l'étude a analysé les démarches de coopération transfrontalière existantes sur ce segment de frontière, en se focalisant sur l'analyse des projets relatifs à l'emploi.



La visée finale de ce travail était de :

- ≡ identifier les acteurs mobilisables sur cette question de l'emploi transfrontalier,
- ≡ identifier les potentialités et les obstacles à la coopération transfrontalière,
- ≡ fournir des pistes de plans d'actions concrets visant à faciliter la mobilité transfrontalière sur le territoire étudié.

4.2 Etude et animation sur les apports de la coopération avec l'Italie pour les territoires frontaliers de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec les Conseils Généraux des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, a commandé à la MOT une étude de capitalisation des projets ALCOTRA réalisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

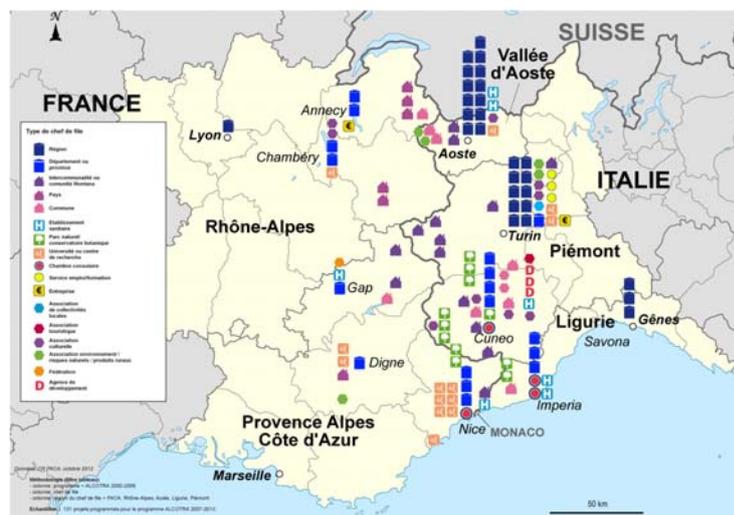
L'objectif du travail était de tirer un bilan qualitatif des projets et de capitaliser ces expériences après plus de vingt ans d'existence du programme européen, en vue de la nouvelle période de programmation 2014-2020.

L'originalité et la valeur ajoutée de la démarche était de mettre l'accent sur la capitalisation des expériences et sur la mise en réseau des porteurs de projet ALCOTRA, en favorisant l'expression des vécus et les rencontres entre les différents acteurs du terrain. La démarche de capitalisation a débuté en août 2012 et doit s'achever en mars 2013. Elle a été déclinée en quatre phases, dont deux ont été réalisées en 2012.

La première phase a consisté en une étude quantitative et qualitative des données disponibles sur les projets franco-italiens et sur le programme ALCOTRA. La MOT a réalisé une analyse fine des projets et des partenaires présents sur le territoire de la région, illustrée par des graphiques et cartes. Par ailleurs, une enquête écrite a été envoyée à un échantillon de 65 bénéficiaires.

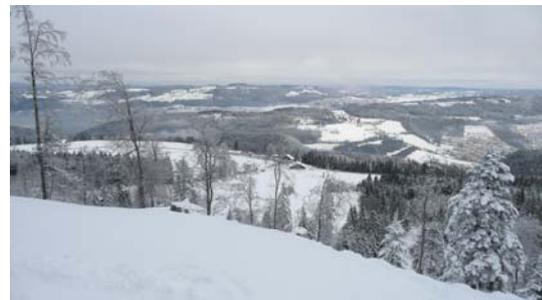
Lors la deuxième phase de l'étude, la MOT a conduit des entretiens avec une dizaine de responsables au sein des services de l'Etat et des collectivités territoriales. Elle a également organisé et animé trois séminaires de capitalisation (à Digne-les-Bains, le 9 novembre, Gap le 15 novembre et Nice le 20 novembre) destinés aux partenaires français des projets et aux institutions impliquées dans le programme ALCOTRA. Plus de 100 personnes au total y ont participé.

Prévues pour 2013, la troisième phase correspond à l'organisation de la conférence régionale de capitalisation ALCOTRA et la quatrième à l'élaboration du rapport final.



4.3 Elaboration d'un plan stratégique pour le développement durable du territoire transfrontalier de l'arc jurassien

Dans le cadre des réflexions menées sur la stratégie territoriale de l'Arc Jurassien (espace transfrontalier comprenant la Franche-Comté et les cantons suisses de Berne, Jura, Vaud et Neuchâtel), la Préfecture de la Région Franche-Comté a lancé une démarche portant sur l'élaboration d'un plan stratégique pour le développement durable de ce territoire. La MOT a été retenue pour accompagner ce travail en septembre 2012.



L'étude vise à définir les enjeux prioritaires de développement de l'Arc jurassien franco-suisse. Pour permettre d'élaborer des projets stratégiques, elle propose des pistes d'amélioration de la connaissance partagée de part et d'autre de la frontière. Pour ce faire, le travail consiste à élaborer un diagnostic territorial transfrontalier partagé, portant sur une dimension quantitative (territoire, actions de coopération transfrontalière) et qualitative (thématiques de coopération à l'œuvre, atouts, opportunités, faiblesses et menaces pour le territoire analysé, jeu des acteurs). La démarche comporte une dimension prospective importante qui doit aboutir à l'élaboration de scénarios d'évolution de la coopération sur le territoire en fonction des orientations thématiques prises et des options de réorganisation de la gouvernance proposée.

La première partie de l'étude (menée en 2012 et devant se poursuivre en 2013) a permis des recherches bibliographiques, une analyse de la place du transfrontalier dans les documents de planification, une série d'entretiens en Franche-Comté, ainsi qu'une réunion avec les services déconcentrés de l'Etat.

4.4 Assistance GECT : Alpi Marittime-Mercantour

Au second semestre 2012, la MOT a apporté son assistance aux futurs membres du GECT franco-italien « Parc européen Mercantour Alpi Marittime », le Parc national du Mercantour (FR) et le Parco delle Alpi Marittime (IT), pour les assister dans la mise en œuvre opérationnelle de leur GECT (fonctionnement, programme de travail, articulation avec les membres).

4.5 Assistance GECT : Espace Mont Blanc

Au dernier trimestre 2012, la MOT a été retenue par la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix pour l'assister dans la finalisation de la convention et des statuts du GECT de l'Espace Mont-Blanc et la préparation du fonctionnement du futur GECT.



PARTIE 5 : ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

5.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe 2014/2020

5.1.1 Contributions et prises de position de la MOT

Consultation du Comité des Régions sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relative à un programme « consommateurs » pour la période 2014-2020

Le Comité des Régions a lancé une consultation relative au programme « Consommateurs » pour la période 2014-2020, succédant au programme d'action communautaire dans le domaine de la politique des consommateurs pour la période 2007-2013. Ce nouveau programme « Consommateurs » vise à placer le consommateur au centre du débat sur le marché unique. Le réseau de la MOT a répondu à cette consultation pour souligner la nécessité de l'insertion d'une dimension transfrontalière dans le programme.

Document de travail des services de la Commission européenne : Eléments d'un cadre stratégique commun 2014-2020

En mars 2012, la Commission européenne a publié un document de travail présentant le Cadre Stratégique Commun (CSC), qui vise à aider les Etats Membres dans la préparation de la prochaine période de programmation de la Politique de cohésion et plus particulièrement des Contrats de Partenariats et des programmes. La contribution de la MOT visait notamment à une meilleure intégration entre les deux objectifs de la Politique de cohésion 2014-2020 :

« Investissement pour la croissance et l'emploi » (ICE) et « Coopération territoriale européenne » (CTE).

Positionnement de la MOT sur le volet coopération transfrontalière dans les propositions de règlements de la Commission européenne

Suite à une consultation de ses adhérents, la MOT avait publié en décembre 2011 sa position sur les propositions de règlements de la Commission européenne pour la période de programmation 2014-2020 de la politique de cohésion. Cette position a été revue en mars 2012 suite aux nombreux retours complémentaires des membres de son réseau.

Toutes les contributions de la MOT sont disponibles sur son site Internet.



5.1.2 Participation à la révision du règlement communautaire relatif au GECT

En août 2011, la MOT avait été nommée expert pour la rédaction de l'avis du Comité des Régions sur la révision du règlement GECT, avis dont Michel Delebarre est le rapporteur. Le projet d'avis a été adopté le 5 décembre 2011 par la Commission COTER du Comité des Régions. Au 1er trimestre 2012, la MOT a poursuivi son travail d'expertise auprès du Comité des Régions dans le cadre de la rédaction de l'avis du Comité des Régions sur la révision de ce règlement GECT. Le projet d'avis a été adopté en session plénière le 15 février 2012.

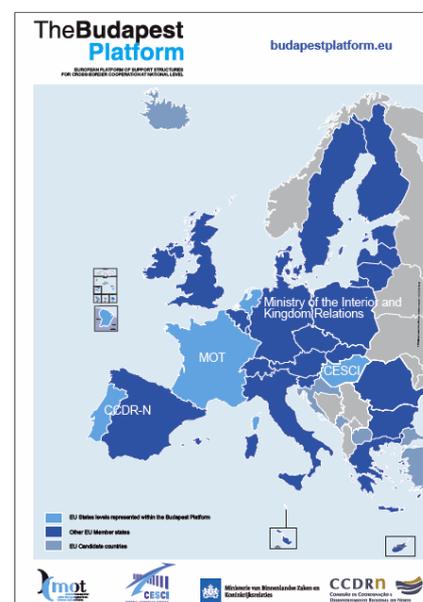
5.2 Echanges d'expériences et de bonnes pratiques, capitalisation

5.2.1 La Plateforme des GECT du Comité des Régions

La MOT a participé et diffusé l'information sur les événements de la Plateforme des GECT du Comité des Régions : la deuxième réunion de la plateforme le 29 mars 2012 et le deuxième atelier de la Plateforme des GECT durant les Open Days 2012. Par ailleurs, l'atelier organisé par la MOT le 9 octobre dans le cadre des Open Days (cf. 2.3.4), ainsi que celui organisé par la Plateforme des GECT auquel la MOT a participé, ont été suivis d'un « événement réseau » commun auquel ont participé une centaine de personnes.

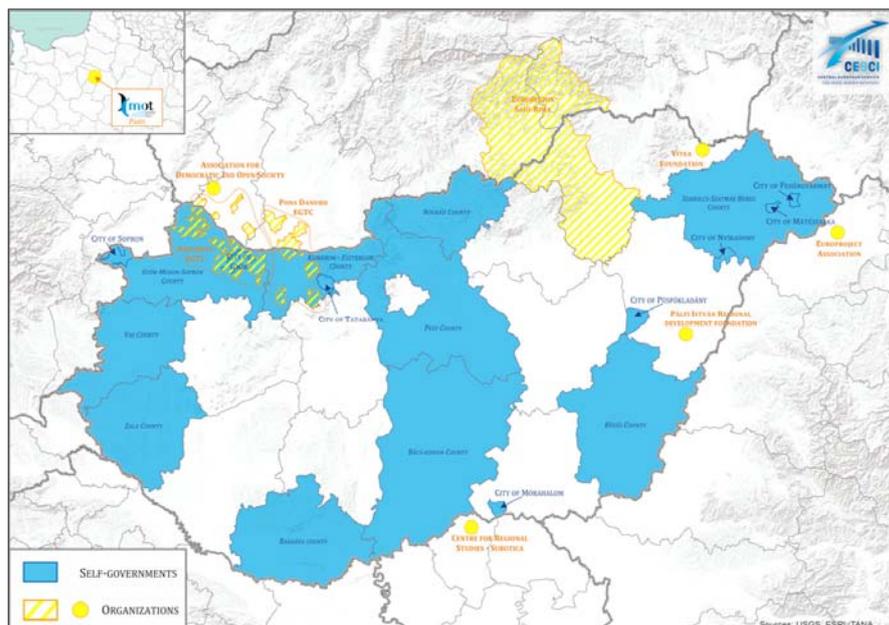
5.2.2 La Plateforme de Budapest

La Plateforme de Budapest rassemble quatre organisations nationales d'appui à la coopération transfrontalière : la MOT pour la France, le CESC pour la Hongrie, le Ministère de l'Intérieur et des Relations avec le Royaume pour les Pays-Bas et les Communautés de travail Galice/Nord Portugal et Castille-et-Léon/Nord Portugal pour la frontière Espagne/Portugal. Il s'agit d'une plateforme européenne de structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière. En 2012, les partenaires de la Plateforme de Budapest se sont rencontrés en avril à Paris pour préparer un atelier sur la « gouvernance multi-niveaux » qui s'est tenu lors de la Conférence de la CECICN le 26 juin 2012.



5.2.3 Le CESCO en Hongrie

Créé en 2009, le CESCO (Central European Service for Cross-border Initiatives) a bénéficié tout au long de l'année du soutien de la MOT dans le cadre d'actions menées en commun. Membre fondateur du CESCO, la MOT a participé à l'assemblée générale du GECT Rába-Duna-Vág en mars 2012 à Esztergom (Hongrie). La MOT a également participé à la conférence internationale « La coopération transfrontalière : les outils pour une nouvelle dynamique » organisée en lien avec le CESCO, le 27 septembre 2012 à Oradea (Roumanie) (cf. 5.2.4). www.cesci-net.eu



Source : CESCO

5.2.4 Initiative France-Hongrie

Conseil d'administration d'INFH

La MOT a participé au conseil d'administration d'INFH qui s'est tenu le 29 février 2012 à Paris où elle a présenté ses actions de coopération avec INFH et le CESCO.



Conférence internationale à Oradea

Avec le soutien du Ministère français des Affaires étrangères, de la DATAR, des ambassades de France de Budapest et de Bucarest, et avec le concours d'Initiative France-Hongrie, principal organisateur de la manifestation, de la MOT et du CESCO, une conférence internationale « La coopération transfrontalière : les outils pour une nouvelle dynamique » a été organisée le 27 septembre 2012 à Oradea, en Roumanie. Elle avait pour objectif de présenter l'outil GECT et ses utilisations, dans le but de dynamiser la coopération transfrontalière entre la Hongrie et la Roumanie.

Groupe de travail sur la coopération transfrontalière

INFH, en partenariat avec la MOT, anime les échanges du groupe de travail informel qui réunit ces deux structures ainsi que le CESCO et les régions Champagne-Ardenne et Lorraine. Les échanges portent sur les besoins spécifiques des régions frontalières Hongrie-Roumanie et Hongrie-Slovaquie, et s'appuient sur les partenariats franco-hongrois impliquant la Champagne-Ardenne et la Lorraine.

5.2.5 Le réseau TEIN

Le réseau européen des Euro-Instituts transfrontaliers a lancé son deuxième projet dans le cadre de Leonardo (PAT-TEIN / Professionalizing Actors of Transfrontier cooperation - Transfrontier Euro-Institut Network) ayant pour but de développer du matériel pédagogique ainsi que des formations dédiées. Parallèlement, le réseau échange avec la MOT sur un projet de



mise en commun des centres de ressources au niveau européen. Le 10 juillet 2012 une conférence européenne sur le renforcement des capacités a été organisée en coopération TEIN/MOT/ARFE (cf. 2.3.3).

5.2.6 Autres partenaires et rencontres

Entretien internationaux de l'aménagement du territoire

DATAR/ADETEF

Les 20 et 21 septembre 2012, la MOT a organisé, avec la DATAR et ADETEF, la deuxième session des ateliers internationaux de l'aménagement du territoire, dédiée à la coopération transfrontalière. Ces ateliers dédiés aux acteurs du développement régional en Europe s'adressent plus particulièrement aux représentants des nouveaux Etats-membres et des Etats frontaliers de l'Union européenne (cf. 1.3.2).

Visite d'étude d'une délégation tchèque à la MOT

La MOT a organisé le 9 octobre une journée d'étude pour un groupe d'opérateurs de la Silésie, dans le cadre d'un projet de professionnalisation de l'Eurochola (Euro-Institut sur la frontière CZ/PL).

Partenariat avec Interact

La MOT est intervenue pour le compte de la CECICN à l'évènement Espo-Interact « European Territorial Cooperation Delivering Europe 2020 - Focus on Evidence Based Results » qui a eu lieu le 25 septembre 2012, au Luxembourg, afin de présenter le document stratégique de la CECICN et l'ARFE (cf. 5.3.1).



5.3 Représentation des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière

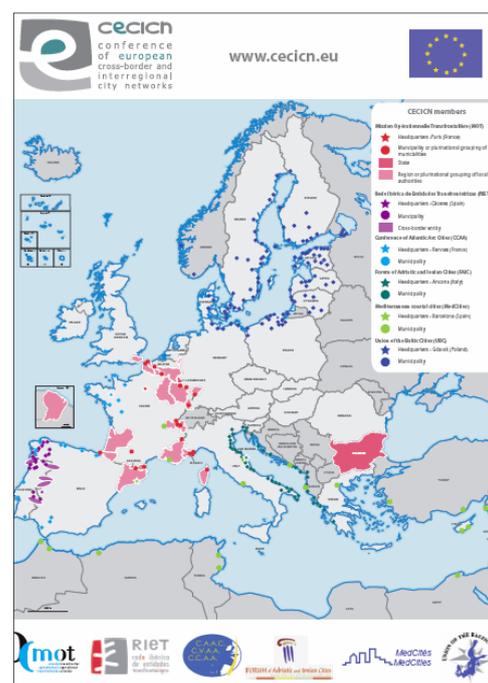
5.3.1 Le réseau CECICN

La « Conférence des Réseaux de Villes Transfrontalières et Interrégionales Européennes » (CECICN) rassemble plus de 500 villes, représentant une population totale de plus 200 millions d'habitants, situés dans des espaces frontaliers européens. Les six réseaux fondateurs sont le Réseau ibérique des entités transfrontalières (RIET), la MOT, la Conférence des villes de l'arc atlantique (CVAA), le Forum des villes adriatiques et ioniennes (FAICT), MedCités et l'Union des villes de la Baltique (UBC).

Un bureau politique s'est tenu le 8 mars 2012 et trois bureaux exécutifs ont eu lieu le 3 mai, le 12 juillet et le 4 décembre.

Document stratégique sur la coopération intelligente

Suivant les travaux engagés en 2011, plusieurs réunions du groupe de travail d'experts de la CECICN ont été organisées courant 2012 pour finaliser le document stratégique sur la coopération intelligente « La coopération territoriale accélérateur de l'intégration européenne : les villes

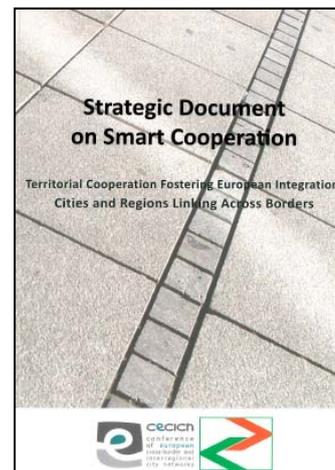


et les régions, traits d'union par delà les frontières ». Ce document a été élaboré conjointement avec l'ARFE.

Ce document stratégique, qui a été largement diffusé, témoigne du rôle de la coopération territoriale et sa valeur ajoutée au niveau européen dans les domaines politique, institutionnel, économique et socioculturel. Donnant une visibilité au processus d'intégration européenne, la coopération donne vie à des projets conçus pour répondre aux besoins des territoires, les plus à-même de dynamiser les économies locales et régionales.

La conférence européenne sur la coopération intelligente

Cette conférence des 24 et 25 juin à la Corogne en Espagne (cf. 2.3.2), a été l'occasion de présenter ce document stratégique aux représentants des institutions européennes et aux acteurs de la coopération en Europe, et de lancer le site Internet de la CECICN : www.cecicn.eu



Des statuts, une stratégie pour 2013-2014, un programme de travail pour 2013, une communication commune

Suite à cet événement, les membres de la CECICN ont engagé la rédaction de plusieurs documents : des statuts, une stratégie 2013-2014, un programme de travail 2013 et une stratégie pour une communication commune.

Contact régulier avec les institutions européennes

Tout au long de l'année 2012, le réseau de la CECICN a entretenu des contacts réguliers avec les institutions européennes (cf. 5.3.3, 5.3.4, 5.3.5).

5.3.2 L'alliance stratégique avec l'ARFE

Depuis 2007, date à laquelle la MOT a noué une alliance stratégique avec l'ARFE (Association des régions frontalières européennes) les échanges se sont multipliés tant au niveau des directeurs des deux structures que de leurs présidents. En 2012, l'ARFE a participé à l'élaboration du document stratégique de la CECICN.



5.3.3 La Commission européenne

De nombreux échanges ont eu lieu avec les différents services de la Commission européenne durant l'année 2012, à la fois au titre de la CECICN et de la MOT. En mai, la CECICN a rencontré Pierre Delsaux, Directeur général adjoint de la DG MARKT ainsi que Normunds Popens, Directeur général adjoint de la DG REGIO afin d'échanger sur le document stratégique de la CECICN. Plusieurs représentants de la Commission européenne ont participé à la conférence de la CECICN (cf. 2.3.2) et les suites de ces travaux ont été présentés en novembre à la DG REGIO et à la DG MARKT. En décembre, un entretien a eu lieu avec le cabinet de José Durão Barroso, Président de la Commission européenne. La DG REGIO est également intervenu à l'atelier de la MOT lors des Open Days (cf. 2.3.4).



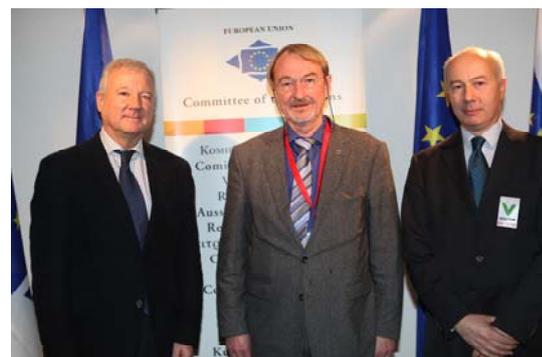
5.3.4 Le Parlement européen

La MOT a participé à un voyage d'étude sur la frontière France-Espagne, organisé par la commission REGI du Parlement européen du 29 au 31 octobre 2012. Le 27 novembre 2012, un groupe de liaison du Parlement européen dédié aux questions transfrontalières a été lancé par Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, Députée européenne et Gilles Pargneaux, Député européen. La MOT y est intervenue pour présenter ses travaux dans le cadre de la CECICN. Elle suit désormais étroitement les travaux de ce groupe. Début décembre, la CECICN a par ailleurs rencontré Herwig Kaiser, Chef de cabinet adjoint du Président du Parlement européen.



5.3.5 Le Comité des Régions

Tout au long de l'année 2012, la MOT a poursuivi ses échanges avec le Comité des Régions, notamment dans le cadre de la révision du règlement communautaire relatif au GECT. Elle a organisé un atelier lors des Open Days accueilli par le Comité des Régions (cf. 2.3.4). Dans le cadre de la CECICN, elle a rencontré en mai Mercedes Bresso, Présidente du Comité des Régions, ainsi qu'en décembre Ramon Luis Valcarcel Siso, son successeur à la présidence. A noter que Michel Delebarre est à la fois Président de la MOT et Président de la Plateforme de suivi Europe 2020 du Comité des Régions, ce qui permet de favoriser le rapprochement des deux structures.



5.3.6 Le Conseil de l'Europe

En 2012, la MOT a suivi la mise en œuvre du troisième protocole additionnel à la Convention-cadre de Madrid (Groupement Euro-régional de Coopération) ouvert à la signature des Etats par le Conseil de l'Europe. Elle est également intervenue dans le séminaire du Conseil de l'Europe sur la « Gouvernance multi-niveaux dans la coopération transfrontalière » qui a eu lieu le 30 Mai 2012 à Innsbruck en Autriche, présidé par Karl-Heinz Lambertz, Président de la Commission de la gouvernance du Conseil de l'Europe. La MOT et l'ARFE ont présidé la table ronde sur les perspectives de la gouvernance transfrontalière en Europe.



5.4 Coopération internationale

Programme Frontières de l'Union Africaine

La MOT a participé au séminaire du Programme « Frontières » de l'Union Africaine qui s'est tenu du 3 au 5 avril 2012 à Debre Zeit en Ethiopie et qui a réuni des représentants des Etats africains et de diverses organisations. Son objectif était d'élaborer un programme stratégique pour le Programme « Frontières » de l'Union Africaine pour la période 2013-2017.



UNCDF

La MOT a répondu à une demande d'expertise du Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF) afin d'accompagner le programme Initiative transfrontalière de Développement local (LOBI) qui vise à renforcer la gouvernance transfrontalière en Afrique. Ce programme global, décliné dans le projet LOBI/UEMOA, concerne huit Etats de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest africaine).

Le projet sera mis en œuvre à travers deux expériences pilotes, en partenariat avec l'UEMOA et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il visera à renforcer les « capacités » des acteurs locaux et nationaux et à faciliter le financement des investissements dans les espaces transfrontaliers.



PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'année 2012 a vu débuter la préparation de la programmation 2014/2020 pour les politiques françaises et européennes de développement territorial, en particulier en faveur de la coopération transfrontalière. Dans cette perspective, la MOT s'est mobilisée activement, en publiant des prises de position sur les propositions communautaires, et en achevant, au terme d'une investigation financée par EUROP'ACT sur l'ensemble des frontières françaises, son guide méthodologique portant sur l'articulation entre la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières. Ses recommandations, débattues dans une conférence en octobre 2012, et largement diffusées, continueront d'alimenter les prises de position de la MOT en 2013, tant dans le cadre de l'élaboration de l'Accord de Partenariat et des programmes opérationnels, que du processus de décentralisation et de réforme de l'Etat mis en œuvre en France.

La MOT est également intervenue dans le débat européen, auprès de la Commission européenne, du Parlement européen ou du Comité des Régions, ainsi que du Conseil de l'Europe, dans le cadre de sa coopération avec les réseaux partenaires de la CECICN, de l'ARFE, de la Plateforme de Budapest ou du TEIN, en particulier au cours d'une grande conférence européenne en Espagne au mois de juin.

La MOT a également achevé, pour l'Observatoire des territoires de la DATAR, en partenariat avec les agences d'urbanisme et la FNAU, le dernier volet de l'étude sur l'observation des agglomérations transfrontalières, qui a donné lieu à un important séminaire de restitution à Nancy en décembre, et devrait dès 2013 déboucher sur un processus de coordination statistique entre les Etats.

La MOT s'est mobilisée sur les outils juridiques, tant pour accompagner la révision du règlement communautaire GECT, que pour faciliter l'usage de ces outils, notamment en lançant la préparation de séminaires qui seront organisés en 2013 sur les différentes frontières.

Elle a par ailleurs mis son expertise opérationnelle au service des acteurs du transfrontalier, dans le cadre d'études spécifiques, qui ont porté sur l'emploi transfrontalier, la transmission d'entreprises, la capitalisation des projets, l'élaboration d'un plan stratégique territorial transfrontalier ; dans le cadre d'interventions ciblées (service de « bon-à-tirer ») ; mais aussi par l'animation de son réseau (plateforme des techniciens ; groupe de travail sur les énergies renouvelables) ; et grâce à ses supports de communication (newsletter ; site Internet, dont la refonte a été significativement engagée ; centre de documentation). Enfin, elle a poursuivi la valorisation de son savoir faire sur d'autres frontières, comme en Europe centrale (Hongrie, Roumanie) et en Afrique.

L'équipe technique reste stable avec 9 agents en CDI et un agent en CDD (sans compter les stagiaires). En 2012, la MOT a pu compter sur un soutien réaffirmé tant des Ministères et de la Caisse des Dépôts que de ses 60 membres, qui ont apporté dans leur très grande majorité leur soutien à sa transformation en GIP ; celle-ci doit maintenant être mise en œuvre par l'Etat français. Elle rendra manifeste la vocation de la MOT comme outil de gouvernance multi-niveaux de la coopération transfrontalière, et facilitera son travail quotidien aux services de ses partenaires.

ANNEXE 1

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

Communauté Urbaine de Dunkerque / Syndicat Mixte de la Côte d'Opale / AGUR	Michel DELEBARRE Ancien Ministre d'Etat Sénateur, Maire de Dunkerque Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale et de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) Président de la MOT
Député Européen	Alain LAMASSOURE Vice-Président de la MOT
Lille Métropole Communauté Urbaine / Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai	Martine AUBRY Présidente Maire de Lille Vice-Présidente de la MOT
Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur	Joël GIRAUD Vice-Président Député-Maire de L'Argentière-la-Bessée Vice-Président de la MOT
Annemasse Agglo	Christian DUPESSEY Vice-Président Maire d'Annemasse Vice-Président de la MOT
Communauté Urbaine de Strasbourg	Nawel RAFIK-ELMRINI Conseillère Communautaire Adjointe au Maire de Strasbourg Vice-Présidente de la MOT
Pôle métropolitain du Sillon Lorrain	André ROSSINOT Président Maire de Nancy, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy Vice-Président de la MOT
Groupement européen transfrontalier	Michel CHARRAT Président Secrétaire de la MOT
Caisse des Dépôts	Frédéric SABATTIER Trésorier de la MOT
Député européenne	Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID
Conseil Général du Haut Rhin	Charles BUTTNER Président
Communauté d'agglomération de la Riviera Française	Richard CIOCCHETTI Vice-Président Maire-adjoint de Roquebrune-Cap-Martin

Eurodistrict SaarMoselle	Gilbert SCHUH Président Maire de Morsbach Charlotte BRITZ Vice-Présidente Maire de Saarbrücken
Agence d'Urbanisme et de Développement durable Lorraine Nord	Jean-Marc DURIEZ Président
Eurodistrict Trinational de Bâle	Guy MORIN Président Président du gouvernement de Bâle-Ville
Communauté de Communes du Pays de Gex	Etienne BLANC Président Député-Maire de Divonne-les Bains
Ville de Bastia	Emile ZUCCARELLI Maire
Agence Transfrontalière pour le développement de l'Eurométropole Basque Bayonne-San Sebastián	Jon URIGÜEN Co-Gérant Province de Gipuzkoa Henri LABAYLE Vice-Président de l'Agglomération Côte Basque –Adour
EURODISTRICT REGIO PAMINA	Josef OFFELE Président Président du Regionalverband Mittlerer Oberrhein
SNCF	Rémi ROSAT PROXIMITES – Régions et Intercités
CCI Bayonne Pays Basque	André GARRETA Président
VEOLIA TRANSDEV	Philippe CHERVY Directeur Général, SOLEA
Conseil Régional Champagne-Ardenne	Jean-Paul BACHY Président
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France	Daniel MIO Président du PNR Scarpe Escaut (jusqu'au décembre 2012)
Conseil Régional d'Aquitaine	François MAÏTIA Vice-Président
Ville de Mulhouse	Christiane ECKERT Adjointe au Maire de Mulhouse
Conseil Général du Pas-de-Calais	Michel LEFAIT Vice-Président en charge des Affaires européennes
CNFPT	Jean-Pierre BOUQUET Chargé de mission au Cabinet du Président
Métropole Nice Côte d'Azur	Gaston FRANCO Président de la Commission des Affaires européennes Député européen
Observateur	Daniel PERCHERON Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais
Observateur	Jean-Claude SINNER Conseiller de Gouvernement 1 ^{er} classe, Grand-Duché du Luxembourg
Observateur	Robert GARRABE Vice-Président du Conseil Général Pyrénées-Orientales
Observateur	Pierre-François UNGER Membre du Conseil, République et Canton de Genève

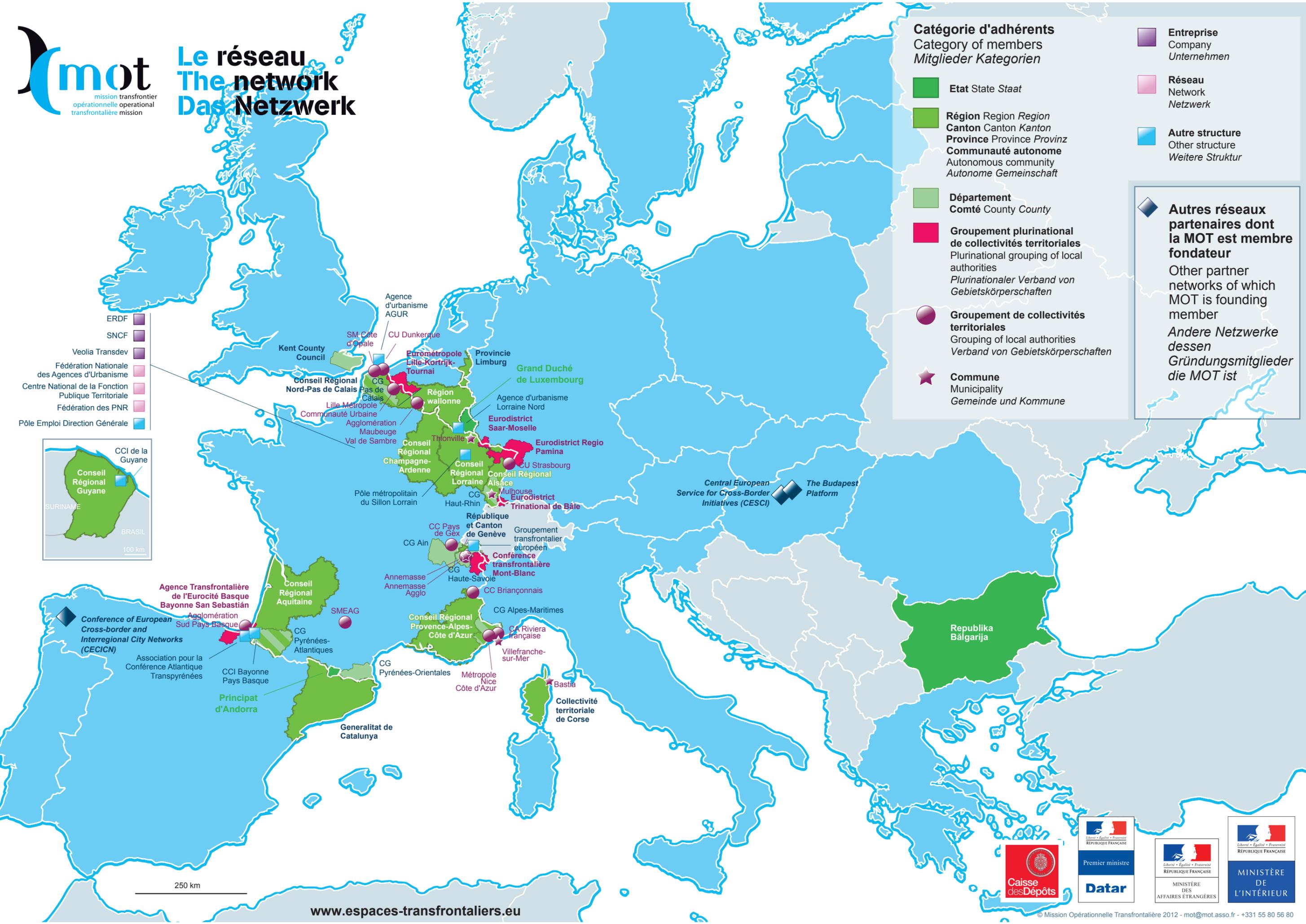
Catégorie d'adhérents
Category of members
Mitglieder Kategorien

- Etat** State Staat
- Région** Region Region
Canton Canton Kanton
Province Province Provinz
Communauté autonome
Autonomous community
Autonome Gemeinschaft
- Département**
Comté County County
- Réseau**
Network
Netzwerk
- Autre structure**
Other structure
Weitere Struktur

- Groupement plurinational de collectivités territoriales**
Plurinational grouping of local authorities
Plurinationaler Verband von Gebietskörperschaften
- Groupement de collectivités territoriales**
Grouping of local authorities
Verband von Gebietskörperschaften
- Commune**
Municipality
Gemeinde und Kommune

Autres réseaux partenaires dont la MOT est membre fondateur
Other partner networks of which MOT is founding member
Andere Netzwerke dessen Gründungsmitglieder die MOT ist

- ERDF
- SNCF
- Veolia Transdev
- Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- Fédération des PNR
- Pôle Emploi Direction Générale



250 km

Groupements européens de coopération territoriale (GECT) European Grouping of Territorial Cooperation (EGTC) Europäischer Verbund für territoriale Zusammenarbeit (EVTZ)

OCTOBRE
OCTOBER
OKTOBER **2012**

GECT créés
Existing EGTC
Bestehende EVTZs

Type de coopération
Type of cooperation
Art der Zusammenarbeit

Transfrontalière
Cross-border
Grenzüberschreitende

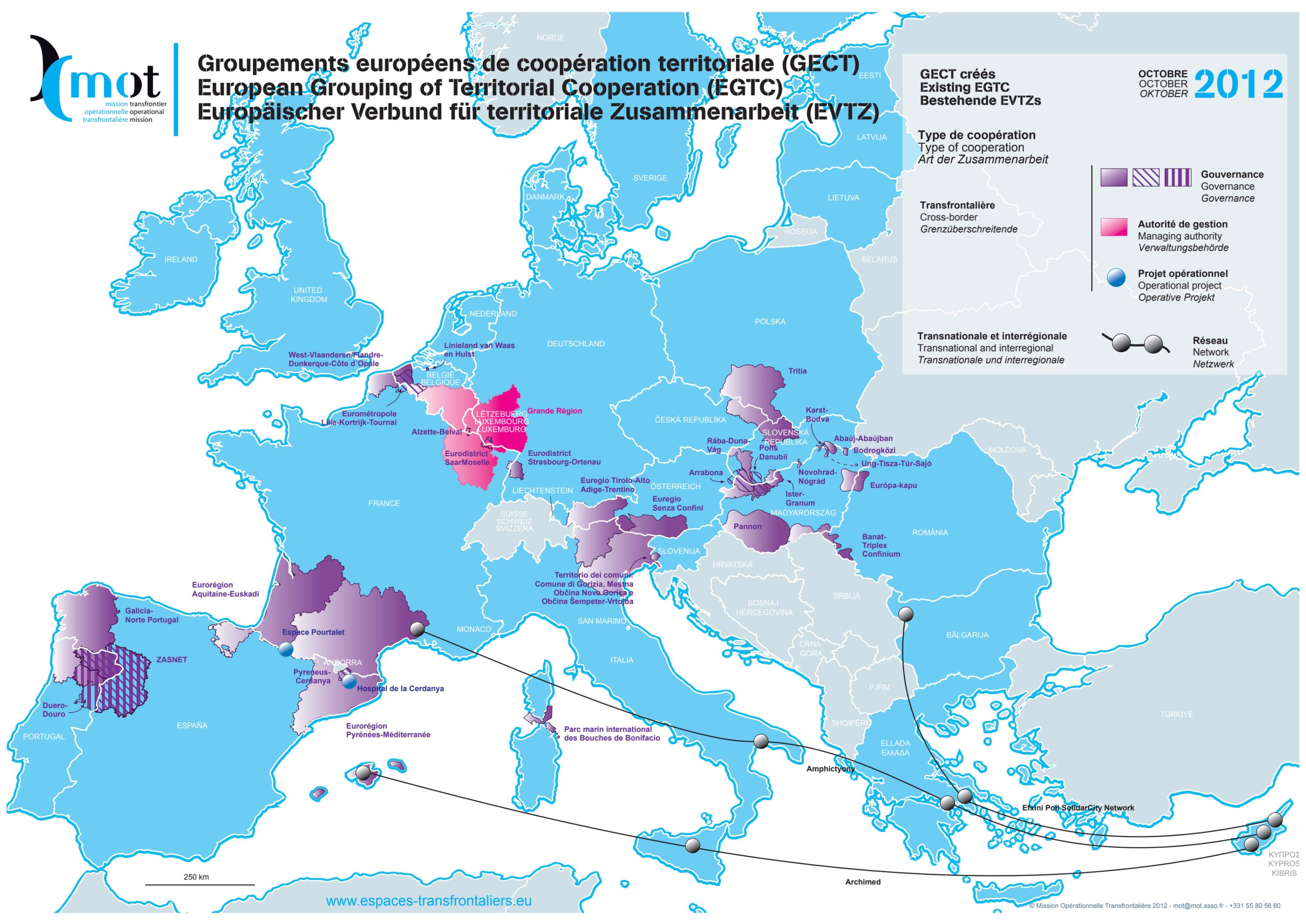
Transnationale et interrégionale
Transnational and interregional
Transnationale und interregionale

   **Gouvernance**
Governance
Governance

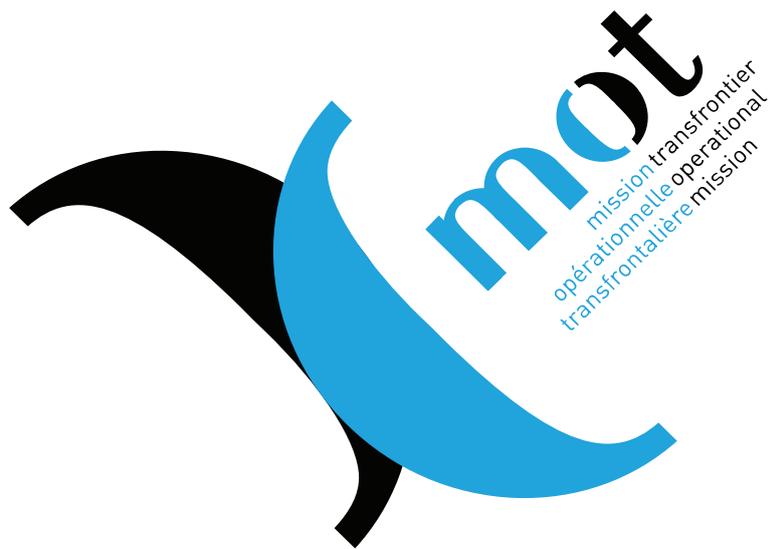
 **Autorité de gestion**
Managing authority
Verwaltungsbehörde

 **Projet opérationnel**
Operational project
Operative Projekt

 **Réseau**
Network
Netzwerk



250 km



Mission Opérationnelle Transfrontalière

38, rue des Bourdonnais - 75001 Paris - France
www.espaces-transfrontaliers.eu

tél. : +33 1 55 80 56 80 - fax : +33 1 42 33 57 00
mot@mot.asso.fr

